

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Seloncourt DCM20251209-5	Séance du 09 décembre 2025 à 18h30 L'an deux mil vingt-cinq le neuf du mois décembre le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
Date d'envoi de la convocation : le 1^{er} décembre 2025	
Date d'affichage et de publication sur le site internet de la commune : le 10 décembre 2025	
<p style="text-align: center;">Etaient présents ()</p> <p>Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Alain KMOCH, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.</p> <p style="text-align: center;">Etaient excusés ayant donné procuration ()</p> <p>a donné procuration à ,</p> <p>Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum étant atteint (XX membres présents) il ouvre la séance.</p> <p>En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme M/MmeXXXX pour remplir les fonctions de secrétaire.</p>	
Nbre de membres : - En exercice : 29 - Quorum : 15 - Présents : - Ayant donné procuration : - Absents : - Ayant pris part au vote :	Résultat du vote : - Pour : - Contre : - Abstention :

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la décision budgétaire modificative n° 1 du Budget principal (BP) complétée du Budget supplémentaire (BS) de l'exercice 2024, afin d'ajuster les crédits de la section d'investissement recettes comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

Chapitre	Article	BP / BS 2024	Montant de la DM	BP/BS + DM
10	1068	779 267,53	-77,35	779 190,18
13	1321	106 700,00	+77,35	106 777,35

La Commission Finances du 27 novembre 2025 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, A de ses membres présents ou représentés,

➤ **VOTE** la décision modificative n° 1 exposée ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER